

Test de positionnement en anglais Ev@lang 2026

Note d'information du 15/01/2026 relative au test de positionnement Ev@lang collège

Rectorat de l'académie de Créteil
Inspection pédagogique régionale langues vivantes

Affaire suivie par : Benjamin BAUDIN
IA IPR d'anglais référent du Plan Langues
mél. : benjamin.baudin@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et messieurs les chefs d'établissement de l'académie de Créteil en collèges, EREA, et lycées professionnels accueillant des élèves de Troisième « prépa-métiers ».

OBJET

La présente information a pour objet le calendrier et les modalités de passation du test Ev@lang collège.

Références

- note de service du 29 novembre 2021 (Bulletin officiel n°47 du 16 décembre 2021)
- note de service du 28 novembre 2025 (Bulletin officiel n°48 du 18 décembre 2025)

Test Ev@lang college, session 2026

Porté par France Education International, le test de positionnement « Ev@lang Collège » évalue, sur support numérique en ligne, les compétences des élèves de Troisième en compréhension écrite, compréhension orale, et compétence linguistique (grammaire et lexique) en anglais. Il concerne tous les élèves de Troisième scolarisés en collège ou en lycée professionnel, en établissements publics ou privés sous contrat, et inclut les élèves inscrits en Troisième « prépa-métiers », en EREA, en SEGPA, en UPE2A et en ULIS.

Les principes, la mise en œuvre et les modalités d'organisation du test sont définis dans la note de service du 3 février 2021. Il y est rappelé que le test « Ev@lang collège » constitue pour les élèves un jalon dans leur parcours linguistique vers les niveaux B2 ou B1 au baccalauréat, et pour les enseignants de collège et de lycée un outil de pilotage et de réflexion sur leur discipline. Il ne constitue ni une certification, ni une évaluation des enseignements dispensés, et ne se substitue pas aux évaluations conçues par les professeurs ; il ne fait l'objet d'aucune notation et est décorellé du DNB et de l'évaluation des acquis de fin de cycle 4 comme de l'orientation des élèves. Des vidéos et diaporamas sont disponibles sur la plateforme de gestion administrative et sur Eduscol (<https://eduscol.education.fr/2656/evalang-college>) pour familiariser les élèves avec le format du test.

La mise en œuvre du test s'appuie sur un référent établissement, qui veille à l'inscription sur les créneaux de passation, à la distribution des codes d'accès aux élèves, et aux conditions matérielles de passation (ordinateurs, connexion internet et casques). Ce référent est par définition le chef d'établissement ou son adjoint ; toutefois certains aspects de la mission peuvent être délégués.

La note de service du 28 novembre 2025 définit la période de passation du test pour l'académie de Créteil du lundi 9 mars au vendredi 3 avril 2026 inclus. Chaque établissement s'inscrira à partir de la plateforme

de gestion en vue de la passation ; l'accès à la plateforme (<https://evalangcollege.fr>) sera ouvert à partir du vendredi 6 février et permettra de constituer les groupes, de réserver les créneaux de passation, d'obtenir les codes de passation à distribuer aux élèves, et de consulter la documentation. Les identifiants de connexion à la plateforme seront progressivement transmis par courriel à chaque établissement dans les jours suivant l'ouverture de la plateforme de gestion à partir de l'adresse information@evalangcollege.fr. Si aucun courriel ne parvient aux établissements dans la boîte de réception ou dans les courriels indésirables, ils pourront utiliser la fonction « mot de passe oublié » pour récupérer de nouveaux identifiants et mots de passe.

Benjamin Baudin – IA IPR d'anglais référent académique Ev@lang

Remarques importantes :

- Il est rappelé que le nombre de créneaux de passation attribués par FEI est basé sur les effectifs déclarés sur la base SIECLE et est commun à tous les établissements d'une même zone géographique ; **ni FEI ni le référent académique ne peuvent réserver de créneaux supplémentaires** sur une journée dont tous les créneaux sont occupés, et il conviendra alors de les programmer sur un autre jour.
- A la **première connexion**, le référent Ev@lang de l'établissement doit **confirmer ou modifier l'effectif réel** de l'établissement. Toute modification ultérieure déclenche un ticket incident.
- Le nombre d'identifiants élèves communiqué par FEI correspond à l'effectif des élèves concernés par la passation du test dans chaque établissement ; aucun code supplémentaire ne peut être créé et aucun créneau supplémentaire ne peut être réservé en avance en vue d'un éventuel rattrapage.
- Les créneaux de passation doivent être réservés au moins **trois jours avant le test**, y compris en cas de rattrapage.
- Les résultats individuels du test sont disponibles le lendemain de la **passation**.
- Tous les documents de cadrage et d'aide à la prise en main sont accessibles sur la plateforme. En cas de difficultés matérielles, il est possible de signaler un incident sur le portail PAsS, lequel sera pris en charge par le référent technique de la DSI. Si les difficultés constatées concernent la partie logicielle du test, il convient de les signaler directement sur la plateforme de gestion via la fonction « assistance ». En dernier lieu, si les établissements ne trouvent pas de solutions dans les documents et la FAQ, ils pourront adresser leur difficulté, en précisant systématiquement leur numéro RNE, à Benjamin Baudin, IA-IPR d'anglais référent du plan langues, qui fera suivre à France Education International ; ce recours doit demeurer exceptionnel et ne se substitue pas à la consultation des documents d'accompagnement.